



ACTE D'ENGAGEMENT

Agrandissement du magasin *FRIPERIE SOLIDAIRE* et Création d'un local de stockage

Lot n° :

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE:

Commune de Mens : Mairie de Mens 10 Place de la Mairie 38710 MENS
Tél. : 04 76 34 61 21 – Fax : 04 76 34 65 64
Site internet : <http://www.mairie-de-mens.fr>

1. IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

PRESTATAIRE UNIQUE

M. ou Mme
Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Adresse
Numéro de téléphone :/...../...../...../.....
Numéro SIRET :
Numéro d'inscription au registre du commerce :
Ou au répertoire des métiers :
Code APE :

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et Dénomination Sociale :
.....
Ayant son siège :
.....
Numéro SIRET :
Code APE :
Numéro de TVA intracommunautaire :

☐ MANDATAIRE DU GROUPEMENT, membre du groupement n°1

M. ou Mme
Agissant en qualité de

Désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et Dénomination Sociale :
.....
Ayant son siège :
.....
Numéro SIRET :
Code APE :
Numéro de TVA intracommunautaire :

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement :

- Après avoir pris connaissance du présent marché passé en procédure adaptée et des documents qui y sont mentionnés,
- Après avoir établi et fourni la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

A exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

Affirme (affirmons), sous peine de résiliation de plein droit du contrat, que je (nous) ne tombe (tombons) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres, fixées par le règlement de la consultation.

Membre du groupement n°2

M. ou Mme
Agissant en qualité de

Nom commercial et Dénomination Sociale :
.....

Ayant son siège :
.....

Numéro SIRET :
Code APE :
Numéro de TVA intracommunautaire :

Membre du groupement n°3

M. ou Mme
Agissant en qualité de
Nom commercial et Dénomination Sociale :
.....
Ayant son siège :
.....
Numéro SIRET :
Code APE :
Numéro de TVA intracommunautaire :

En application de l'article 45-I du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, en cas de groupement conjoint, il appartient aux membres du groupement d'indiquer, dans le présent document, le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun d'eux s'engage à exécuter.

Il est précisé que pour les accords-cadres, le présent acte d'engagement peut n'indiquer que la répartition des prestations.

Membre du groupement n°1 :

Montant et détail des prestations :
.....
.....
.....

Membre du groupement n°2 :

Montant et détail des prestations :
.....
.....
.....

Membre du groupement n°3 :

Montant et détail des prestations :
.....
.....
.....

2. DISPOSITIONS GENERALES

2.1 Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne l'Aggrandissement du magasin FRIPERIE SOLIDAIRE et Création d'un local de stockage.

2.2 Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

2.3 Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

3. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

3-1 : Personne habilitée à représenter le Pouvoir Adjudicateur :

La Commune de Mens, représentée par Monsieur le Maire, Pierre SUZZARINI, Ayant son siège 10 Place de la Mairie – 38710 MENS

Ci-après dénommée : « La Commune » ou « le Maître d'ouvrage » ou « Le Pouvoir Adjudicateur »

3-2 : Ordonnateur :

Monsieur le Maire de MENS

3-3 : Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

Monsieur le Maire de MENS

3-4 : Comptable assignataire des paiements :

Madame le Trésorier Payeur

Adresse :

Centre Des Finances Publiques

Place de la Mairie

38710 MENS

4. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

4-1 : Offre financière du candidat

L'unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché est l'EURO.

Le candidat doit fournir un RIB mentionnant les codes BIC et IBAN.

Dans le cadre du présent marché, les prestations seront réglées sur la base de prix forfaitaires qui rémunèrent le titulaire pour un ensemble déterminé de prestations.

Dans ce cadre, le Titulaire ne pourra, en cours d'exécution du marché se prévaloir d'omissions ou d'imprécisions du cahier des charges pour se dégager du caractère forfaitaire du prix et solliciter une rémunération supplémentaire.

Par ailleurs, le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'adapter le programme pour des besoins liés à l'évolution des services publics ou pour des raisons de sécurité.

Le forfait de rémunération est provisoire. Il est établi par le maître d'œuvre en fonction de la durée estimée des éléments de mission et de leur complexité. Il est fixé à :

Montant HT : **Euros**

TVA (taux de%) : **Euros**

Montant TTC : **Euros**

Soit en toutes lettres :
.....

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses Avenants.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prestations seront payées au prestataire après service fait (c'est-à-dire après réception sans réserve des travaux faisant l'objet du lot concerné) par virement administratif dans un délai de trente (30) jours à compter de la présentation d'une facture détaillée.

Les modalités de paiement sont précisées par le décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Désignation de l'entreprise	Désignation du compte à créditer (*)
Nom :	Etablissement :
Raison sociale :	Adresse :
Adresse :	Titulaire du compte :
	N° du compte : Clé :
	Code banque : Code guichet :
	Code BIC :
	Code IBAN :

(*) Joindre un RIB mentionnant les codes BIC et IBAN.

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

6. SIGNATURE

6.1 ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

6.2 ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT	:.....	Euros
TVA (taux de%)	:.....	Euros
Montant TTC	:.....	Euros
Soit en toutes lettres	:.....	
.....		

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,

SUZZARINI Pierre

NOTIFICATION

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.
Elle consiste en la remise au titulaire d'une copie du marché.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception (l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire devra être agrafé à l'acte d'engagement)

Dans l'hypothèse d'une remise sur place contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du présent marché

A , le Signature et cachet :